

DIRECTIVES DE L'EXPO 2005
A L'INTENTION
DES PARTICIPANTS OFFICIELS

GL 4-10

**Directives relative à l'utilisation d'une signalétique
uniforme sur le site de l'Exposition Internationale
de 2005, Aichi, Japon**

(août 2004)



Association japonaise pour l'Exposition
Internationale de 2005

L'Association japonaise pour l'Exposition Internationale de 2005 publiera des directives à l'intention des participants officiels, qui couvriront tous les aspects de l'Exposition, de la préparation des constructions modulaires à l'exploitation au quotidien des pavillons.

Les directives seront numérotées de façon séquentielle comme suit : GL1-1, GL1-2, GL1-3, puis GL2-1, GL2-2, GL2-3, etc., sachant que GL est l'abréviation de "Guidelines" en anglais et que le premier chiffre rappelle le Règlement Spécial de l'EXPO 2005 AICHI auquel lesdites directives se rapportent. Ainsi toutes les directives commençant par GL1 sont fondées sur le Règlement Spécial No.1, celles commençant par GL2 , sur le Règlement Spécial No.2 et ainsi de suite.

Les directives seront publiées au fur et à mesure des besoins, et non dans l'ordre numérique. Ainsi, les "Directives GL4-1 relatives au design des constructions modulaires pour les participants officiels" seront publiées parmi les premières puisqu'elles contiennent des informations dont les participants auront besoin très tôt pour planifier et concevoir leurs projets d'exposition dans leur pavillon respectif. Les participants officiels sont priés de suivre ces directives au moment de leurs préparatifs et sont invités à prendre contact avec le groupe d'assistance aux participants officiels, dont les coordonnées sont indiquées ci-dessous, pour toute demande de clarification ou pour toute question concernant les directives.

Official Participant Group

Association japonaise pour l'Exposition Internationale de 2005

Adresse : Iino Building 7F
2-1-1 Uchisaiwaicho, Chiyoda-ku
Tokyo 100-0011 Japon
E-mail : ofipat@expo2005.or.jp
Tél. : +81-3-5521-1612
Fax. : +81-3-5521-1613

Sommaire

1. Principes généraux	1
2. Types de signalétique	1
3. Langues d'affichage	2
4. Polices de caractères	3
5. Pictogrammes	4
6. Couleurs	7
7. Exemples d'installation de la signalétique	8
8. Logos, emblèmes, mascottes, etc.	9

1. Principes généraux

(1) Objectifs

Les présentes directives ont pour but d'établir les normes graphiques et les normes d'affichage pour la signalisation sur le site de l'Exposition Internationale de 2005, Aichi, Japon (appelée ci-dessous " l'EXPO 2005 AICHI ") ainsi que dans les espaces environnants liés à l'Exposition. Elles sont destinées à créer un environnement agréable et facile à comprendre pour le visiteur tout en garantissant un paysage harmonieux à l'intérieur du site.

(2) Champ d'application

Les présentes directives s'appliquent à l'affichage et au graphisme de toute la signalétique installée par l'Association Japonaise pour l'Exposition Internationale de 2005 (appelée ci-dessous "l'Association") à l'intérieur et à l'extérieur du site. Elles devront être respectées par les participants officiels lors du choix des langues et des pictogrammes utilisés pour la signalétique placée à l'intérieur et à l'extérieur de leurs pavillons.

Les présentes directives s'appliquent également à la signalétique installée dans les espaces pertinents à proximité du site de l'EXPO 2005 AICHI, à l'exception des parkings, des routes et des allées de service, dont la signalisation relève du "Décret sur la signalisation routière, sur les lignes de démarcation et sur l'affichage sur les routes".

2. Types de signalétique

La signalétique utilisée sur le site de l'EXPO 2005 AICHI a été classée en 5 grandes catégories.

(1) Signalétique d'appellation

signalétique indiquant le nom d'un pavillon ou d'une installation et son emplacement, généralement installée sur ou à proximité du pavillon ou de l'installation concernée.

(2) Signalétique de direction

signalisation installée sur les itinéraires empruntés par les visiteurs pour indiquer la direction à suivre pour se rendre à un pavillon ou à une installation donnée.

(3) Signalétique d'information

cartes ou autres types de signalétique indiquant l'emplacement des pavillons et des autres installations les uns par rapport aux autres.

(4) Signalétique de réglementation

signalétique nécessaire pour réglementer le comportement des visiteurs, sous forme d'interdictions, de consignes, d'avertissements, etc.

(5) Autre signalétique

signalétique pour les handicapés, pour le personnel, affichage temporaire, etc.

3. Langues d'affichage

L'EXPO 2005 AICHI accueillera des visiteurs en provenance de nombreux pays. Pour leur permettre d'apprécier pleinement l'EXPO 2005 AICHI, il convient de proposer des services en plusieurs langues, aussi bien en mettant à leur disposition des interprètes, du personnel d'accueil et des brochures traduites, qu'en assurant une signalétique (panneaux d'affichage, indication des directions, nom des pavillons, etc.) en plusieurs langues. Le principe retenu pour la signalétique en langue étrangère est résumé ci-dessous.

(1) Langues d'affichage

- 1) La signalétique aux points d'information sera transcrite en 6 langues : japonais, anglais, chinois (caractères simplifiés), coréen, français et espagnol dans l'ordre suivant :

(* La "signalétique relative aux points d'information" comprend les indications affichées au centre d'information et aux points d'information, les légendes figurant sur les plans ainsi que les panneaux de direction, que cette signalétique soit installée par l'Association ou par les participants officiels.)

en premier : japonais

en deuxième : anglais

en troisième : chinois (caractères simplifiés)

en quatrième : coréen

en cinquième : français

en sixième : espagnol

- 2) La signalétique relative aux installations utilisées par le grand public ("Global Loop", Portes d'entrées, Zones et "Global Commons", systèmes de transport, installations de service, etc.) devra être rédigée au minimum en japonais et en anglais, et si possible également en chinois et en coréen. Dans ce cas, les différentes langues seront disposées dans l'ordre suivant :

en premier : japonais

en deuxième : anglais

en troisième : chinois (caractères simplifiés)

en quatrième : coréen

- (2) L'affichage du nom des pavillons des participants officiels devra être conforme aux dispositions des "Directives relatives à la signalétique du nom des pavillons » (GL 4-10-1).

4. Polices de caractères

Les polices de caractères qui devront être utilisées pour la signalétique sont présentées ci-dessous.

Ces polices n'ont pas été choisies uniquement sur la base de critères fonctionnels, tels que visibilité ou lisibilité, mais aussi dans le but de correspondre à l'atmosphère de l'EXPO 2005 AICHI. La police utilisée pour le japonais, avec ses formes naturelles qui rappellent l'écriture au pinceau, apporte une note à la fois japonaise et de qualité. Pour l'anglais, le français, l'espagnol et les chiffres arabes, l'Association a choisi une police qui, tout en étant traditionnelle, se marie bien avec la police du japonais lorsque les différentes langues sont utilisées ensemble sur les panneaux. En ce qui concerne le chinois et le coréen, les polices choisies se rapprochent de celle du japonais.

(1) japonais

Ryobi Imagix Now MB

美しく綴る日本語フォント

(2) anglais, français, espagnol, chiffres arabes

Adobe Rotis Semi Serif 65 Bold

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789&!?..,:;(){}@

(3) chinois

Apple Hei

相关网站分类

(4) coréen

Apple Gothic

웹페이지 검색

5. Pictogrammes

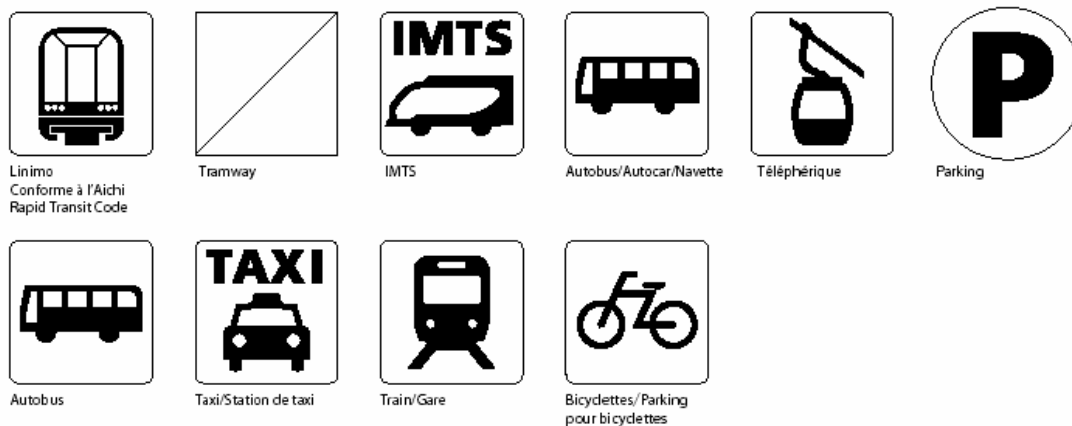
Les pictogrammes qui devront être utilisés sont présentés ci-dessous.

La plupart de ces graphismes sont basés sur les symboles graphiques informatifs (JIS Z8210) adoptés comme normes **JIS** (normes industrielles **JIS**) le 20 mars 2002. Pour les symboles qui ne font pas l'objet d'une normalisation officielle ou qui sont spécifiques aux besoins de l'EXPO 2005 AICHI, de nouveaux pictogrammes ont été créés.

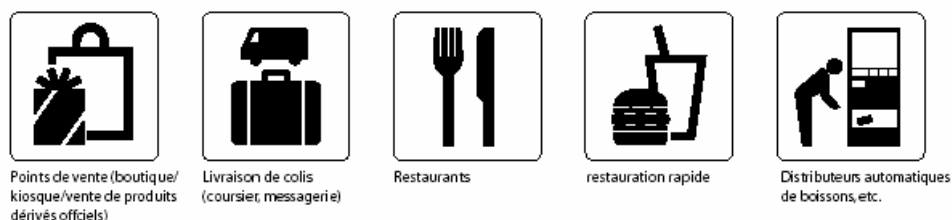
(1) Services publics



(2) Transport



(3) Services commerciaux



* Le pictogramme pour le tramway sera conçu dès que la forme des véhicules aura été finalisée.

(4) Consignes de sécurité



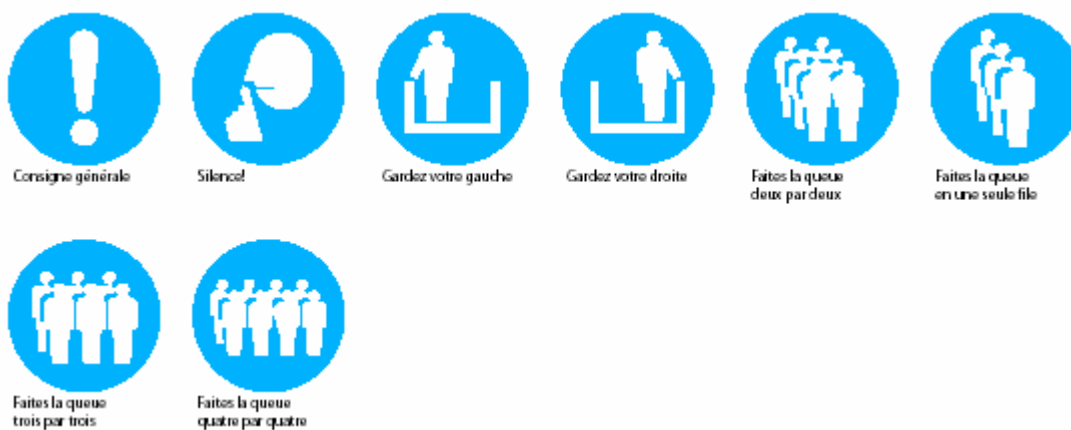
(5) Avertissement



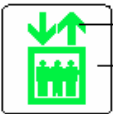
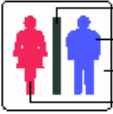
(6) Interdictions



(7) Consignes



6. Couleurs

Type de pictogrammes	Couleur de référence, valeur
- Services publics (sauf les WC et les points d'information) - Transports - Services commerciaux  Vert pour fond de panneaux Blanc	Vert pour fond de panneaux  PANTONE : 341C DIC : F-306
Points d'information  Vert pour fond de panneaux Blanc	*En cas d'inversion positif-négatif des couleurs sur un pictogramme, le même graphisme doit être conservé pour les pictogrammes de même catégorie. S'assurer que les couleurs de substitution sont suffisamment lumineuses pour garantir un contraste net.
WC  Gris WC Bleu WC Blanc Rouge WC	Bleu WC  PANTONE : 2735C DIC : F-209
WC Messieurs  Bleu WC Blanc	Rouge WC  PANTONE : 193C DIC : N-725
WC Dames  Rouge WC Blanc	Gris WC  PANTONE : 433C DIC : 541
Sécurité (évacuation)  Vert JIS Blanc	Vert JIS  PANTONE : 335C DIC : F306
Sécurité (urgence, lutte anti-incendie)  Rouge JIS Blanc	Rouge JIS  PANTONE : 186C DIC : F101
Interdictions  Rouge JIS Noir Blanc	
Avertissements  Jaune JIS Noir	Jaune JIS  PANTONE : 123C DIC : F181
Consignes  Bleu JIS Blanc	Bleu JIS  PANTONE : 2945C DIC : N-890

※ 7 septembre 2004

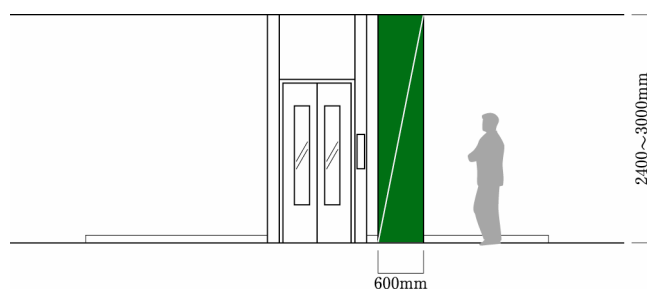
- le "vert Expo" a été rebaptisé "vert pour fond de panneaux" ;
- toilettes : les couleurs de référence pour le bleu et le rouge ont été modifiées, et une nouvelle couleur a été ajoutée pour le gris ;

7. Exemples d'installation de la signalétique

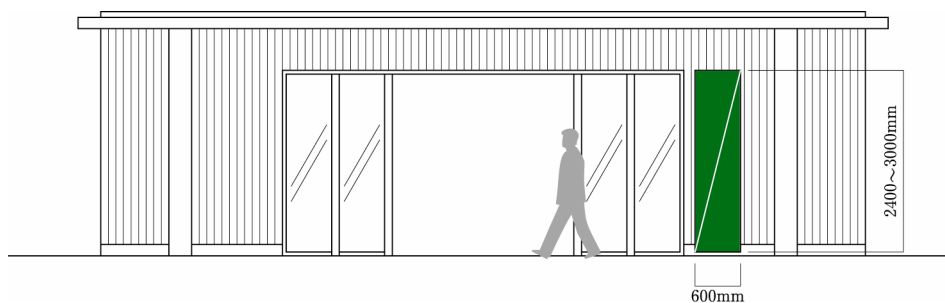
La signalétique devra être installée en se conformant aux exemples suivants. L'emplacement des panneaux devra être défini dans la phase de conception en accord avec l'Association.

Exemples d'emplacements

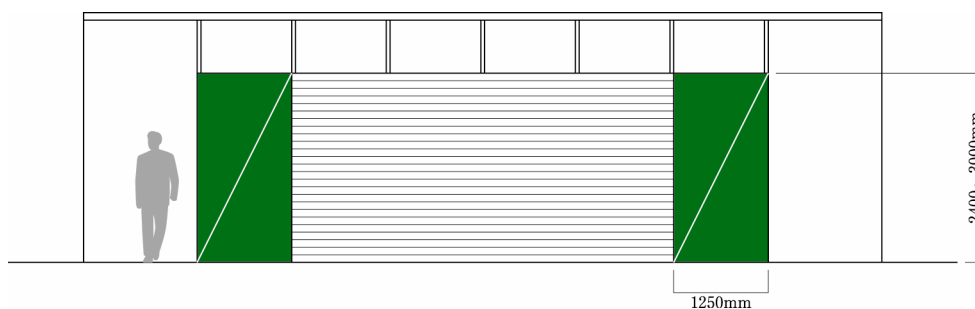
(ascenseur)



(bâtiment)



(toilettes)



8. Logos, emblèmes, mascottes, etc.

L'utilisation des logos, emblèmes et mascottes associés à l'EXPO 2005 AICHI devra être conforme aux dispositions des "Directives relatives à l'utilisation des logos de l'Exposition Internationale de 2005 Aichi , Japon" (GL 2-1) et du "Guide des normes graphiques".